



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES  
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Toulouse, le - 6 MAI 2009

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION  
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
BUREAU DE LA NATIONALITÉ

AFFAIRE SUIVIE PAR :  
M. FRANÇOIS BALANANT  
TEL : 05.34.45.35.10  
FAX : 05 34 45 34 77  
Courriel : [francois.balanant@haute-garonne.pref.gouv.fr](mailto:francois.balanant@haute-garonne.pref.gouv.fr)  
[cni-passeports@haute-garonne.pref.mi](mailto:cni-passeports@haute-garonne.pref.mi)

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,  
Préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
de la Haute-Garonne  
En communication  
à Messieurs les Sous-Préfets de Muret  
et de Saint-Gaudens

**OBJET** : Mise en œuvre du passeport biométrique.

**P.J.** : Liste des mairies de la Haute-Garonne qui seront équipées d'un ou de plusieurs dispositifs de recueil des demandes de passeport.

Le passeport biométrique sera mis en oeuvre en Haute-Garonne à compter du 2 juin prochain.

A compter de ce jour-là, les demandes de passeport ne pourront plus être déposées qu'auprès des mairies équipées d'un ou de plusieurs dispositifs de recueil des demandes de passeport et dont la liste figure ci-joint.

A noter que ces mairies n'auront aucune compétence territoriale déterminée et que les usagers pourront déposer leur demande auprès de la mairie de leur choix, pourvu qu'elle soit équipée d'un dispositif de recueil.

Afin de permettre à mes services de terminer de traiter les dernières demandes de passeport électronique non-biométrique qui sont en cours au plus tard le 29 mai prochain, je vous demanderais de bien vouloir ne plus transmettre de dossier de demande de passeport à la préfecture ni aux sous-préfectures de Muret et de Saint-Gaudens à compter du 25 mai prochain. Compte tenu de la fermeture de mes services entre le 21 et le 24 mai, les dernières demandes devront donc être adressées à la préfecture ou aux sous-préfectures au plus tard le 20 mai prochain.

Toutefois, les demandes exprimées au-delà de cette dernière date pour lesquelles le besoin avéré et justifié de disposer d'un titre de voyage avant le 11 juin prochain pourront faire l'objet d'un envoi en préfecture ou en sous-préfecture. Je vous remercie de limiter au strict nécessaire le nombre de transmissions dans ce cadre, afin d'éviter d'engorger mes services en dernière minute, ce qui ne les mettrait pas en mesure de terminer le traitement des demandes au plus tard le 29 mai.

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre bonne note de l'ensemble de ces indications.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Pour le Préfet  
et par délégation  
Le Secrétaire Général

FRANÇOISE SOULIMAN

**LISTE DES MAIRIES DOTEES D'UN OU DE PLUSIEURS  
DISPOSITIFS DE RECUEIL DES DEMANDES DE PASSEPORT  
BIOMETRIQUE EN HAUTE-GARONNE**

<b>COMMUNE</b>	<b>Nombre de dispositifs de recueil</b>
Aspet	1
Auterive	1
Bagnères-de-Luchon	1
Balma	1
Blagnac	1
Carbonne	1
Castanet-Tolosan	3
Castelginest	3
Cazères	1
Colomiers	4
Cugnaux	1
Fronton	1
Grenade	2
Lanta	1
L'Isle-en Dodon	1
L'Union	2
Montastruc-la-Conseillère	1
Montgiscard	1
Muret	3
Plaisance-du-Touch	2
Revel	1
Saint-Lys	2
St-Gaudens	2
Toulouse	22
Tournefeuille	1
Villefranche-de-Lauragais	1